# TROISIEME

*ET*

# DERNIERE COUVÉE

*DES*

# ŒUFS DE PAQUES

## DE L'ANNÉE

MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX.

---

*AU MANS.*

De l'Imprimerie de POULAILLER, rue du Coq, N.° 9.

Case FRC 6149 pt. 3

M+W 11409 c

# LES ŒUFS DE PAQUES DE L'ANNÉE MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX.

UNE crapuleuse débauche, une ambition abominable, la noirceur, l'infamie, ont couvé l'œuf que l'on présente à Son Alteſſe mépriſable le Duc d'Orléans. Ce Prince, après avoir paſſé ſa jeuneſſe dans les plus ſcandaleuſes diſſolutions, s'eſt montré, dans ces temps de révolution, comme l'homme le plus ſcélérat qu'ait produit le ſang impur des Bourbons. Sous des dehors trompeurs & apparens, il cache l'âme la plus noire qui ait jamais été dans aucun corps humain. Tandis que ce Prince fourbe ſe diſoit l'ami de la Patrie, dans l'Aſſemblée Nationale, il tra-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

moit ſa perte par de ſourdes menées. Deſirant monter ſur le trône de France, pour mieux mettre au grand jour les crimes que la crainte tenoit encore cachés dans ſon cœur, il n'a point craint d'armer de poignards les monſtres qui devoient frapper la Famille Royale.

La foibleſſe, la bêtiſe, ont couvé celui que la Nation offre au Prince de Condé. Ce nom, qu'illuſtra autrefois le grand Condé, fait appercevoir un contraſte tout-à-fait déshonorant pour le Condé fugitif. Ses ſens ſe troublerent, dès qu'il apperçut le premier uniforme : il ſaiſit en lâche la premiere occaſion de prendre la fuite. Fier & hautain, tant que les Grands furent nos maîtres, il ne montra plus que de la baſſeſſe & de la poltronnerie, dès que la révolution eut renverſé la tyrannie.

Son fils, le Duc de Bourbon, en a reçu un couvé par l'infidélité & le cocuage. Son épouſe, ſéparée de lui, a formé des intrigues galantes, & ſe dédommage amplement du veuvage où il l'avoit laiſſée : mais ils n'ont rien d'ailleurs à ſe reprocher ſur cet article : l'un, pour une femme qu'il a quittée, compte aujourd'hui plus de cent maîtreſſes, & l'autre, privée d'un

mari inconſtant, ſait ſe conſoler dans les bras de cent amans.

On en a donné un au Prince de Conty couvé par la honte & le déſeſpoir. Ce Prince, pétri d'amour-propre, & toujours environné de vils flatteurs, qui lui perſuadoient aiſément qu'il ſoutenoit avec grandeur l'éclat de ſa naiſſance, a rougi de ſe voir obligé de fuir une Capitale où il jouoit un ſi grand rôle, dans les temps du deſpotiſme.

Je penſe que la Nation a été trop généreuſe, de faire des dons à ces trois Princes, qui ne devoient attendre d'elle que des châtimens. Ils ſont coupables, ou ils ne le ſont pas; s'ils ſont coupables, le ſang illuſtre dont ils ſont iſſus ne doit point les mettre à l'abri de la juſtice; au contraire, plus on eſt près, par ſa naiſſance, du Trône, plus on doit être ſéverement puni. Des Princes du Sang qui donnent des conſeils perfides à un Souverain, ſont cent fois plus coupables qu'un homme obſcur, parce que leur rang donnant plus de poids à leurs conſeils, les rend auſſi plus dangereux. Si ces Princes ne ſont pas coupables, pourquoi donc abandonnent-ils la France, dans un temps

où un ſimple artiſan lui conſacre ſon repos & ſa fortune? On punit du dernier ſupplice un malheureux convaincu d'un crime grave, & on laiſſe des Grands conſpirer contre nous chez l'étranger!

O vous qui, par tant d'injuſtes décrets, avez déjà renverſé la fortune d'une foule d'êtres qui ſont innocens; ô vous, qui vous faites gloire de réprimer les abus, & de ramener le bon ordre, lâches défenſeurs de la Patrie, quel reſpect humain vous empêche de punir des Princes du Sang? Suffira-t-il donc d'être Grand, pour être ſcélérat impunément?

Une volupté eccléſiaſtique & la turpitude, ont couvé celui qu'on a remis à l'Evêque de Metz, grand Aumônier de France. Ce Calotin, encore amoureux dans un âge où l'on gémit ordinairement ſur ſes égaremens paſſés, a toujours à ſes côtés une Chanoineſſe de Saint-Louis de Metz. On voit, avec le plus grand étonnement, ces deux Amans caſſés & débiles, s'expoſer ſans honte à la critique publique. Il eſt bien vrai qu'il n'y a plus le moindre danger du côté de la population; tous les deux ſont incapables d'accroître le nombre des Montmorency: mais c'eſt

toujours une indécence de leur part, de montrer qu'ils péchent encore par reſſouvenir.

La molleſſe, un amour voilé par la dévotion, ont couvé ceux dont on a fait hommage à Meſdames de France: elles ont eu ſouvent des intrigues avec des Gardes-du-Corps, avec de lubriques Eccléſiaſtiques. Chacun ſait que M. l'Abbé de Bourbon n'étoit point mal avec elles; mais puiſque leur rang ne leur permet point d'offrir leur main au premier venu, puiſqu'il leur eſt ſi difficile de trouver des époux, l'on doit être indulgent ſur leurs galanteries: l'amour eſt une paſſion hardie qui tourmente les Grands comme les Petits.

La débauche, la ſcélérateſſe, ont couvé celui que l'on a donné à la Polignac: chacun ſait que cette Marquiſe tribade, forçoit le ſexe féminin à lui procurer des plaiſirs; elle & la Reine ſa compagne de débauche, jouiſſoient enſemble, comme ſi elles euſſent été d'un ſexe différent. On dit pareillement, que ce furent ſes mains qui préparerent le poiſon dont mourut M. de Vergennes.

L'amour des richeſſes & l'amour des

femmes, ont couvé celui de M. l'abbé de Vermont : cet Abbé s'eſt adroitement ſervi du crédit qu'il avoit à la Cour, pour accumuler ſur ſa tête les meilleurs bénéfices : ſon étoile, plus que ſa naiſſance, l'a conduit à grands pas dans le chemin de la fortune. Il fut chargé d'apprendre le français à la Reine, & dès qu'elle ſut demander des bénéfices en cette langue, cette Princeſſe lui témoigna ſa reconnoiſſance : quant à l'amour des femmes, chaque Ducheſſe, chaque Marquiſe, attachées à la Cour, peuvent atteſter ici, que l'abbé de Vermont étoit l'homme le plus galant, le plus amoureux que jamais ait couvert l'habit eccléſiaſtique. L'adulation, l'intérêt, ont couvé celui que l'on a donné à M. de Fontanges, Archevêque de Toulouſe, & Abbé de Saint-Victor : cet homme, d'un mérite, à ce que je crois, au-deſſous du médiocre, devint d'abord Aumônier de la Reine : une belle taille, une figure aſſez heureuſe, une cour aſſidue, lui tenoient lieu d'eſprit. La Reine, qui ne conſulte pas moins le phyſique que le moral, protégea Fontanges, & le fit nommer Evêque de Nancy : quoiqu'il n'eût pas bien

choisi ses faiseurs de Mandemens, il s'attira une certaine réputation, & a été nommé en conséquence à deux Siéges, & à une bonne Abbaye; mais depuis qu'il est Député, il n'a pas été question de lui. Comme on ne parle point à l'Assemblée Nationale par Procureur, & qu'en y parlant, il feroit voir que la Cour place souvent très-mal ses dons, il s'est sagement contenté de passer pour un homme prudent, & n'a pas ouvert la bouche.